



-

RAPPORT D'ACTIVITE **du Conseil National de l'Alimentation**

ANNEE 2009

Conseil National de l'Alimentation

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Ministère du travail, de l'emploi et de la santé
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Décembre 2010

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PRÉAMBULE.....	3
1 STATUT, FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DU CONSEIL.....	4
1.1 RÔLE ET FONCTIONNEMENT.....	4
1.2 CADRE JURIDIQUE ET COMPOSITION.....	5
2 ACTIVITÉS DU CONSEIL EN 2009.....	6
2.1 LES SÉANCES PLÉNIÈRES.....	6
2.2 LES GROUPES DE TRAVAIL.....	8
2.2.1 <i>Education alimentaire, publicité alimentaire, information nutritionnelle et évolution des comportements alimentaires.....</i>	<i>8</i>
2.2.2 <i>Développement de nouvelles technologies dans la fabrication, le conditionnement et la conservation des denrées alimentaires : conséquences, responsabilités des opérateurs et acceptabilité sociale.....</i>	<i>9</i>
2.2.3 <i>Comment mieux cerner et satisfaire les besoins des personnes intolérantes ou allergiques à certains aliments ?.....</i>	<i>10</i>
2.2.4 <i>Politique nutritionnelle.....</i>	<i>11</i>
2.2.5 <i>Qualité nutritionnelle, consommation et distribution des produits alimentaires « hard discount » et « premiers prix » : état des lieux et perspectives.....</i>	<i>12</i>
2.3 AUTRES ACTIVITÉS.....	13
ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DU CNA POUR LA MANDATURE 2009 - 2012.....	14
ANNEXE II : TABLEAU RECAPITULATIF DES GROUPES DE TRAVAIL.....	17

PRÉAMBULE

Le Conseil national de l'alimentation (CNA), créé par décret en date du 27 novembre 1985, a vu sa composition et ses attributions modifiées par le décret n°2009-1429 du 20 novembre 2009. Placée auprès des ministres chargés de l'agriculture, de la consommation et de la santé, cette instance indépendante est consultée sur la définition de la politique de l'alimentation et formule des avis, assortis de recommandations, sur les questions qui s'y rapportent. En particulier, le Conseil aborde les thèmes relatifs à l'adaptation de la consommation aux besoins nutritionnels, à la sécurité alimentaire des consommateurs, à la qualité des denrées alimentaires, à l'information des consommateurs de ces denrées et à la prévention des crises et à la communication sur les risques.

La dernière loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche adoptée en juillet 2010 associe le Conseil à l'élaboration du programme national pour l'alimentation dans lequel le Gouvernement définit la politique publique de l'alimentation et prévoit qu'il contribue au suivi de la mise en œuvre de ce programme.

L'objet du présent document est, conformément à l'article 10 de l'arrêté du 12 mai 2010 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil national de l'alimentation, d'établir un bilan des activités du Conseil pour l'année écoulée. Marquée par l'adoption de plusieurs avis et par la diversité des thématiques traitées par les groupes de travail, l'année 2009 a également connu un élargissement de la composition et du champ d'action du Conseil, ainsi que la nomination d'un nouveau président en la personne de Bernard VALLAT, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

La première partie de ce document est consacrée à une présentation du CNA, son statut, sa composition et son fonctionnement. Suivent ensuite les éléments relatifs aux activités du Conseil au cours de l'année 2009, entre séances plénières et groupes de travail.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du Conseil : www.cna-alimentation.fr.

1 STATUT, FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DU CONSEIL

1.1 Rôle et fonctionnement

Instance consultative indépendante ayant vocation à aider les décideurs publics et privés à « gouverner » le secteur de l'alimentation, le Conseil ne se substitue pas aux instances qualifiées en matière scientifique, notamment dans les domaines de l'évaluation, ni aux instances d'orientation économique. Il peut néanmoins les consulter sur les questions relevant de leurs compétences pour assurer sa mission de dialogue, de concertation et de proposition. Son prisme d'examen est avant tout l'approche et l'analyse socio-économique à partir des réalités du monde des professionnels et des attentes des consommateurs.

Sur la base d'une concertation permanente entre l'ensemble de ses membres, le CNA s'efforce de faire converger les positions des différents collèges, avec le souci permanent d'aboutir à la synthèse la plus consensuelle possible. Pour ce faire, dès qu'il est saisi par les pouvoirs publics, par l'un des collèges ou par son président, le CNA, qui tient des réunions plénières environ tous les deux mois, constitue un groupe de travail dont le président et le rapporteur sont choisis en priorité parmi les membres du Conseil. Ces deux fonctions peuvent cependant être, si nécessaire, assurées par des personnalités extérieures. Le groupe, composé de membres de sensibilités différentes, se réunit alors régulièrement pour préparer, avant soumission à la formation plénière, un projet d'avis composé d'un rapport et de recommandations. Selon la nature des sujets à traiter, la durée entre l'adoption du mandat et le vote de l'avis est comprise entre six et dix-huit mois.

Lorsque les positions exprimées par les différents collèges révèlent des antagonismes de nature à faire durablement obstacle au consensus, le CNA retient la formulation qui recueille l'appréciation dominante. Les positions divergentes sont néanmoins mentionnées explicitement dans l'avis adopté par le Conseil. Une fois votés en séance plénière, les avis sont rendus publics et sont largement diffusés.

Depuis sa création, le CNA a émis 67 avis. Parmi ceux-ci, on rappellera :

- que dès 1994, un avis est rendu sur l'alimentation des plus démunis, et que, en 2002, le Conseil s'est penché sur les liens entre exclusion sociale et alimentation ;
- l'avis n°16 de 1995 qui concluait déjà que « seule une alimentation diversifiée assure un bon équilibre nutritionnel » ;
- ou que, enfin, en 2001 les travaux du Conseil ont porté sur l'étiquetage des aliments et ingrédients constitués d'OGM ou issus d'OGM.

Les derniers avis adoptés (2008-2009) ont porté sur :

- la consommation de produits issus d'animaux clonés et de leur progéniture ;
- l'éducation alimentaire, la publicité alimentaire, l'information nutritionnelle et l'évolution des comportements alimentaires ;
- le développement de nouvelles technologies dans la fabrication, le conditionnement et la conservation des denrées alimentaires : conséquences, responsabilités des opérateurs et acceptabilité sociale.

Enfin, une fois par an, le Conseil se réunit en région, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales, l'enseignement supérieur agricole et les organismes de

recherche. A cette occasion, la séance plénière est ouverte au public et suivie d'un forum traitant d'un thème en relation avec l'alimentation.

Présidé successivement par le Professeur Jean-Jacques BERNIER jusqu'en 1995, par le Professeur Christian CABROL jusqu'en 1999, par Christian BABUSIAUX, Président de la première chambre de la Cour des comptes et ancien Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes jusqu'en 2003, puis par Philippe GUERIN, Ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts et ancien Directeur général de l'alimentation, jusqu'en 2009, ce poste est aujourd'hui occupé par Bernard VALLAT, Directeur général de l'OIE.

1.2 Cadre juridique et composition

Le décret n°2006-672 du 8 juin 2006¹ obligeant à recréer dans un délai maximum de trois ans tous les organismes consultatifs institués par voie réglementaire antérieurement à la date de parution dudit décret, le Conseil national de l'alimentation a été recréé par un décret du 6 juin 2009². Cinq mois plus tard, les dispositions du Code de la consommation relatives au CNA ont été modifiées par le décret n°2009-1429 du 20 novembre 2009, entraînant notamment :

- un élargissement des membres avec :
 - o l'entrée de représentants de la restauration rapide et du syndicat des entreprises biologiques,
 - o celle de deux personnalités qualifiées supplémentaires, marquant une ouverture aux mondes des médias et de la justice,
 - o une représentation des collectivités territoriales (Associations des maires, des départements et des régions de France) ;
- un nouveau rôle confié au Conseil, relatif à la prévention des crises et à la communication sur les risques.

Suite à ces dispositions, et compte tenu du fait que le précédent mandat de 3 ans des membres était arrivé à échéance, un nouvel arrêté³ portant nomination au Conseil national de l'alimentation et désignant Monsieur Bernard VALLAT, Directeur général de l'OIE comme président a été publié le 23 novembre 2009.

Répartis en sept collèges, ses quarante-neuf membres bénévoles représentent toutes les composantes de la chaîne alimentaire : associations de consommateurs et d'usagers, producteurs agricoles, secteurs de la transformation et de la distribution, restauration collective et commerciale, salariés de l'agriculture et de l'agroalimentaire et personnalités qualifiées. Ils sont nommés par arrêté interministériel pour une durée de trois renouvelable. Les établissements publics de recherche et d'évaluation scientifique, ainsi que tous les ministères concernés, sont membres de droit du Conseil. La liste des membres actuels du CNA est donnée en Annexe I.

Mentionnons enfin que les modalités de fonctionnement du Conseil ont été révisées récemment et qu'elles sont désormais fixées par l'arrêté du 12 mai 2010.

¹ Décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif.

² Décret n°2009-626 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

³ Arrêté du 23 novembre 2009 portant nomination au Conseil national de l'alimentation.

2 ACTIVITÉS DU CONSEIL EN 2009

Séances plénières et groupes de travail ont ponctué les activités du Conseil national de l'alimentation en 2009.

2.1 Les séances plénières

En 2009, le CNA s'est réuni à quatre reprises en formation plénière, la dernière séance marquant l'installation du nouveau Conseil. C'est à l'occasion de ces séances plénières que sont adoptés les avis issus des réflexions de groupes de travail. Elles permettent également de présenter les rapports d'étapes relatifs aux réflexions des groupes de travail en cours, de discuter et d'adopter les nouveaux mandats et d'aborder des questions d'actualité. Les développements ci-dessous rappellent les temps forts de chaque séance plénière.

*** Séance plénière du 3 février 2009**

46 participants ont assisté à cette séance plénière au cours de laquelle ont été relancés les travaux du groupe de travail permanent sur la politique nutritionnelle présidé par le Professeur Ambroise MARTIN. Les travaux du groupe ont porté sur l'approfondissement des conclusions formulées par Ambroise MARTIN dans le cadre de son analyse du suivi des recommandations figurant dans les avis du CNA n°49, 54 et 55 relatifs à la politique nutritionnelle et à la prévention de l'obésité infantile. Sept thématiques avaient alors été identifiées : enfance, activité physique, offre alimentaire, école et périscolaire, recherche, formation et outils.

Le rapport d'étape du groupe de travail « Développement de nouvelles technologies dans la fabrication, le conditionnement et la conservation des denrées alimentaires : conséquences, responsabilités des opérateurs et acceptabilité sociale » a été présenté par son président Monsieur Pierre DUPONT de l'association de défense des consommateurs CLCV⁴.

Suite à la lettre de mission du Ministre de l'agriculture et de la pêche Michel BARNIER adressée au président du CNA, des discussions ont également eu lieu quant au champ d'application et aux modalités de mise en place d'un groupe permanent consacré à la prévention des crises et à la communication sur les risques.

Pour conclure cette première séance de l'année, Madame Catherine ESNOUF (INRA⁵) est intervenue sur le thème « les recherches en alimentation à l'INRA : nouveaux enjeux, nouvelles approches », et Egizio VALCHESINI (INRA) a fait une présentation relative à « la nouvelle politique européenne de la recherche : enjeux et organisation ».

*** Séance plénière du 2 avril 2009**

33 participants étaient présents pour cette seconde séance plénière consacrée, dans un premier temps, à de nouveaux échanges sur la mise en place du groupe permanent « Prévention des crises et communication sur les risques ».

⁴ CLCV : confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie.

⁵ INRA : institut national de recherche agronomique.

Le reste de la séance a été consacré à la présentation et aux discussions du projet de rapport et d'avis « Education alimentaire, publicité alimentaire, information nutritionnelle et évolution des comportements alimentaires ». Après prise en compte des remarques formulées à cette occasion par les différents collègues, cet avis a finalement été adopté.

* **Séance plénière du 10 juin 2009**

50 personnes étaient rassemblées pour cette dernière séance plénière présidée par Philippe GUERIN à l'occasion de laquelle a été adopté le projet de rapport et d'avis « Développement de nouvelles technologies dans la fabrication, le conditionnement et la conservation des denrées alimentaires : conséquences, responsabilités des opérateurs et acceptabilité sociale ».

Le Professeur Ambroise MARTIN, président du groupe permanent « Politique nutritionnelle », a ensuite présenté un rapport d'étape portant sur l'examen détaillé des suites données aux avis n°49, 54 et 55 du CNA relatifs à la politique nutritionnelle et à la prévention de l'obésité infantile.

Sandrine BIZE (CGAD⁶) et Gérard PASCAL (INRA) ont également présenté aux membres du Conseil le rapport d'étape du groupe de travail « Comment mieux cerner et satisfaire les besoins des personnes intolérantes ou allergiques à certains aliments ? ».

Enfin, Julia CSERGO et Pierre SANNER ont exposé les principaux éléments concernant l'état d'avancement du projet d'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco, et Nicolas CANIVET (DGAI⁷) a présenté rapidement les résultats de l'Observatoire de la qualité de l'alimentation (OQALI).

* **Séance plénière du 26 novembre 2009**

Pour cette séance marquant l'installation du nouveau CNA et de son nouveau Président le Dr Bernard Vallat, en présence du Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche Bruno LE MAIRE, et des représentants de la Ministre de la santé et des sports et du Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et de la consommation, 67 personnes étaient présentes. A cette occasion, six axes de réflexion prioritaires pour les trois années à venir ont été proposés par les ministères de tutelle :

- L'alimentation des consommateurs captifs (établissements de santé, maisons de retraite et établissements pénitentiaires) : quelles améliorations possibles ? ;
- L'alimentation dans les DOM : spécificités, comportements, offre alimentaire et messages en termes de qualité de l'alimentation ;
- Les informations sur les produits : nutrition, environnement, origine, qualité, préoccupations sociétales - une clarification des messages à l'attention du consommateur au moment de son choix ;
- Les outils de politique publique pour améliorer les comportements alimentaires ;
- Le lien entre alimentation et développement durable ;

⁶ CGAD : confédération générale de l'alimentation en détail.

⁷ DGAI : direction générale de l'alimentation.

- Les produits biologiques face aux engagements du Grenelle.

En fin de séance, le secrétariat a présenté le contenu du décret n°2009-1429 du 20 novembre 2009 relatif au Conseil national de l'alimentation, modifiant le Code de la consommation (partie réglementaire), et le projet de mandat du groupe permanent sur « la prévention de l'impact des crises alimentaires dans la société civile : sensibiliser, informer et communiquer » a de nouveau fait l'objet d'échanges approfondis.

2.2 Les groupes de travail

Cinq groupes de travail du CNA ont fonctionné tout au long de l'année 2009, leurs membres se réunissant 28 fois à cette occasion.

2.2.1 Education alimentaire, publicité alimentaire, information nutritionnelle et évolution des comportements alimentaires

Le mandat de ce groupe de travail avait été adopté lors de la séance plénière décentralisée à Beauvais, le 13 décembre 2006. Installé en avril 2007, et après une interruption de ses travaux, le groupe a finalement achevé ses réflexions en mars 2009. Dominique BENEZET (SNRC⁸) a présidé ce groupe, le rapporteur initial en étant Claude RICOUR (CEN⁹).

Les objectifs donnés par le mandat étaient les suivants :

- à partir des premiers éléments de bilan disponibles du PNNS¹⁰, ainsi que des résultats de quelques actions phares, étudier, dans le cadre d'une démarche de retour d'expérience, leurs apports et leurs limites pour la diffusion de repères de consommation pertinents ;
- en s'appuyant également sur les données agrégées par l'OQALI, appréhender l'impact, sur les comportements alimentaires, des campagnes d'information ou de communication, publiques ou privées, de la publicité, de l'éducation alimentaire dispensée par l'institution scolaire, etc. ;
- sur cette base, faire des propositions de voies de progrès et de clarification pour que les consommateurs soient en situation de faire les choix alimentaires les plus favorables à leur santé.

Au total, 92 personnes ont participé aux réflexions de ce groupe, avec la répartition par collèges suivante :

- transformation et artisanat : 25,
- distribution : 1,
- associations de consommateurs : 9,
- restauration : 12,
- producteurs agricoles : 2,
- personnalités qualifiées : 1,
- administrations : 12,
- membres de droit : 1,
- invités : 23.

⁸ SNRC : syndicat national de la restauration collective.

⁹ CEN : collège des enseignants de nutrition.

¹⁰ PNNS: programme national nutrition santé.

En moyenne, 18 personnes étaient présentes à chaque séance du groupe de travail. Précisons également que, pour éclairer les réflexions des participants, de nombreux experts spécialisés dans les différents domaines couverts par le mandat¹¹ ont également été auditionnés.

Enfin, l'avis et le rapport ont été adoptés lors de la séance plénière du CNA du 2 avril 2009 avec 25 voix pour et trois abstentions.

2.2.2 Développement de nouvelles technologies dans la fabrication, le conditionnement et la conservation des denrées alimentaires : conséquences, responsabilités des opérateurs et acceptabilité sociale

Le mandat de ce groupe de travail a été adopté en séance plénière le 12 juin 2008. Installé en septembre de la même année, le groupe a clôturé ses travaux en mai 2009. Pierre DUPONT (CLCV) a présidé ces travaux, le rapporteur en étant Stéphane GUILBERT (SupAgro Montpellier).

Suite à l'avis n°22 du CNA et à la demande du ministère chargé de la consommation, les réflexions du groupe de travail ont porté sur les points suivants :

- dresser un état des lieux, en s'appuyant notamment sur les travaux de l'AFSSA, des nouvelles technologies (physiques, micro-biologiques ou chimiques) utilisables par les industries agroalimentaires en France, dans les autres pays de l'Union européenne ou hors des frontières de l'Europe, ou qui pourraient l'être prochainement ;
- vérifier que les réglementations existantes, en particulier en matière de responsabilité des opérateurs, couvrent de manière exhaustive l'ensemble des denrées alimentaires issues de ces nouvelles technologies ;
- s'assurer que les méthodes d'évaluation des risques existantes sont adaptées à l'étude de ces nouvelles technologies ;
- dégager clairement les bénéfices de toute nature qu'elles apportent par rapport aux techniques existantes permettant d'atteindre les mêmes objectifs ;
- identifier les préoccupations de la société et les considérations d'ordre éthique, notamment en termes de tromperie du consommateur, que le développement de ces nouvelles technologies devrait prendre en compte.

Au total, 41 personnes ont participé aux réflexions du groupe, avec la répartition par collèges suivante :

- transformation et artisanat : 8,
- distribution : 3,
- associations de consommateurs : 6,
- producteurs agricoles : 1,
- administrations : 6,
- membres de droit : 4,
- invités : 10.

¹¹ Comportements alimentaires et consommation, publicité alimentaire, éducation.

En moyenne, 17 participants ont assisté à chaque séance du groupe de travail. Le groupe s'est réuni à 7 reprises et 14 experts ont été auditionnés¹².

L'avis et le rapport ont été adoptés à l'unanimité des 27 voix exprimées lors de la séance plénière du CNA du 10 juin 2009.

2.2.3 Comment mieux cerner et satisfaire les besoins des personnes intolérantes ou allergiques à certains aliments ?

Le mandat de ce groupe de travail, présidé par Sandrine BIZE (CGAD) et dont le rapporteur était Gérard PASCAL (INRA), avait été adopté en séance plénière le 13 octobre 2008. Installé en novembre 2008, le groupe a clôturé ses travaux en décembre 2009.

Sur proposition de l'association de consommateurs UFC Que-Choisir, suite à l'avis n°47¹³ formulé en 2004 par le CNA et aux propositions d'action émanant du PNNS, le mandat du groupe de travail identifiait les principaux objectifs suivants :

- l'accessibilité des produits garantis « sans traces », ainsi que la définition précise de ceux-ci ;
- l'information des consommateurs souffrant d'allergies alimentaires relativement aux produits non préemballés ;
- la prévention des contaminations fortuites ou accidentelles ;
- les marges de progrès dans l'accueil des enfants atteints d'un trouble de santé nécessitant un régime alimentaire particulier dans le cadre de la restauration scolaire ;
- les conséquences des technologies alimentaires sur l'allergénicité ;
- la formation et l'information des professionnels des métiers de l'alimentation et des personnels de santé. A ce titre, les résultats obtenus suite à la diffusion du guide d'information des consommateurs auprès des professionnels des métiers de l'alimentation seront évalués ;
- les moyens permettant aux consommateurs souffrant d'allergie alimentaire de faire des choix éclairés, notamment en restauration hors foyer ;
- l'étiquetage de précaution.

Au total, 58 personnes ont participé aux réflexions du groupe, dont :

- transformation et artisanat : 16,
- distribution : 2,
- associations de consommateurs : 4,
- restauration : 9,
- producteurs agricoles : 1,
- personnalités qualifiées : 2,
- administrations : 3,
- invités : 13.

¹² Les personnes auditionnées étaient issues, notamment, des structures suivantes : ENITIAA de Nantes, Université Montpellier 2, AERIAL, AFSSA, AgroParisTech, DGAI, DGCCRF, EHESS, Sciences Po, Sodexo, ANIA, Alliance 7, FCD, associations de consommateurs.

¹³ Avis n°47 du 26 mai 2004 relatif à la restauration scolaire.

On a compté en moyenne 22 participants à chacune des réunions, et 17 auditions¹⁴ ont été réalisées au cours des 11 réunions qui se sont tenues entre les mois d'octobre 2008 et de novembre 2009.

L'avis et le rapport ont été adoptés à l'unanimité (35 votants) lors de la séance plénière décentralisée du CNA à Montpellier le 12 janvier 2010.

2.2.4 Politique nutritionnelle

Lors de sa séance plénière du 3 février 2009, le Conseil national de l'alimentation, suite au premier bilan réalisé par le Professeur Ambroise MARTIN à Lyon en décembre 2008, a décidé de relancer les travaux du groupe permanent sur la politique nutritionnelle afin d'approfondir l'analyse du suivi des recommandations figurant dans ses avis :

- n°49 sur la politique nutritionnelle du 1^{er} février 2005 ;
- n°54 sur la prévention de l'obésité infantile du 15 décembre 2005 ;
- n°55 proposant des mesures pratiques pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention de l'obésité infantile du 30 mars 2008.

Sous la présidence d'Ambroise MARTIN, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2009. L'analyse des suites données aux recommandations a été répartie entre les 8 membres du groupe selon les thèmes suivants :

- enfants de moins de 3 ans et leurs parents ;
- milieux scolaires et périscolaires ;
- activité physique et sportive ;
- formation ;
- offre alimentaire ;
- recherche ;
- outils à mettre en œuvre.

Les participants appartiennent aux collèges transformation et artisanat, associations de consommateur, restauration et personnalités qualifiées. Une personne participe en tant qu'invitée.

Alors que les membres du groupe conduisaient leur réflexion, le président de la République Nicolas SARKOZY annonçait, le 2 octobre 2009, la création d'une Commission pour la prévention et la prise en charge de l'obésité présidée par Anne de DANNE, déléguée générale de la Fondation Wyeth pour la santé de l'enfant et de l'adolescent. Compte tenu des contraintes de calendrier de cette commission, et bien que le travail conduit au sein du Conseil ne soit pas encore intégralement achevé, il est néanmoins apparu nécessaire aux membres du groupe permanent de porter à la connaissance de cette Commission les principales conclusions provisoires de leurs travaux. En novembre 2009, une brève synthèse a donc été élaborée à cette fin. Elle reprenait les douze recommandations qui apparaissaient comme prioritaires et qui faisaient l'objet d'un large consensus quant au fond parmi les membres du groupe de travail. Elles couvrent l'ensemble des champs et des acteurs concernés par la mise en œuvre d'une politique nutritionnelle cohérente. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale de prévention qui nécessite, pour être efficace, une

¹⁴ Les personnes auditionnées étaient issues, notamment, des structures suivantes : INRA, CHU Nancy, DGCCRF, DGAI, AFSSA, avocat à la cour, interassociation des allergiques et intolérants, éducation nationale, CGAD, ENGREF, ANIA, ingénieur en sciences de l'alimentation, SNRC, CNA, Clarelia.

approche interdisciplinaire et multifactorielle formant un tout cohérent. Le document transmis à la commission insistait sur le fait que « toute mesure isolée serait insuffisante et donc, probablement, inefficace ».

Le projet d'avis a été soumis aux membres du CNA lors de la séance plénière décentralisée à Montpellier du 12 janvier 2010. Compte tenu de sa nature, ce document n'a toutefois pas fait l'objet d'un vote formel.

2.2.5 Qualité nutritionnelle, consommation et distribution des produits alimentaires « hard discount » et « premiers prix » : état des lieux et perspectives

Le mandat de ce groupe de travail avait été adopté lors de la séance plénière décentralisée du Conseil qui s'était tenue à Lyon le 9 décembre 2008. Installé en février 2009, la fin des travaux du groupe était initialement prévue en janvier 2010 et le projet d'avis devait être soumis au vote lors de la séance plénière de mars 2010. Alain SOROSTE (consultant, membre du collège des personnalités qualifiées) a présidé ce groupe, le rapporteur en étant Jean-Louis LAMBERT (ancien professeur à l'ENITIAA de Nantes).

Plusieurs objectifs avaient été assignés aux membres du groupe de travail dont, en premier lieu, celui d'effectuer un bilan des suites données aux recommandations formulées dans les avis n°34 et 51¹⁵ du Conseil. Dans un second temps, ils devaient dresser un état des connaissances sur la qualité nutritionnelle, la consommation et la distribution des produits alimentaires « hard discount » et « premiers prix », en relation avec les produits de marque nationale ou de marque de distributeur. Avec notamment l'éclairage des premiers résultats de l'Oqali, ce deuxième objectif devait porter plus précisément sur :

- une description de l'offre de ces produits ;
- le ou les profils des clients réguliers ou occasionnels et les arbitrages que ces derniers opèrent au moment de l'acte d'achat ;
- la situation dans d'autres pays de l'Union européenne (Allemagne, Royaume-Uni, Italie) ;
- la perception, par les consommateurs, de la diversité de l'offre ;
- les acquis et les lacunes des connaissances sur les points précédents ;
- des orientations pour favoriser une information simple des consommateurs afin que les différences nutritionnelles entre produits de dénomination semblable, ou proche, soient accessibles.

A l'heure où le présent rapport d'activité est rédigé, 52 personnes avaient participé aux réflexions du groupe, avec la répartition suivante selon les collèges d'appartenance :

- transformation et artisanat : 14,
- distribution : 7,
- associations de consommateurs : 8,
- producteurs agricoles : 1,
- syndicats de salariés : 1,
- personnalités qualifiées : 2,
- administrations : 6,

¹⁵ Avis n°34, « L'exclusion sociale et l'alimentation », adopté le 22 janvier 2002. Avis n°51, « Propositions du CNA pour la mise en place d'un observatoire de l'alimentation », position adoptée le 19 mai 2005.

- membres de droit : 1,
- invités : 6.

En moyenne, à la fin de l'année 2009, il apparaît que 23 participants ont assisté à chaque séance du groupe de travail, et que ce dernier a bénéficié de 10 auditions¹⁶ au cours de ses 7 réunions. Une dernière réunion du groupe était prévue courant janvier 2010 afin de finaliser le projet d'avis soumis au vote lors de la séance plénière du 30 mars 2010.

2.3 Autres activités

Parmi les autres activités du CNA durant l'année 2009, on notera également :

- ✓ La participation du Secrétariat aux réunions du Comité de pilotage du PNNS, ainsi qu'à celles du Comité logo et du Comité de validation des chartes du même PNNS ;
- ✓ La mise à niveau et la fin du développement du site Internet ;
- ✓ La diffusion hebdomadaire d'une lettre d'information traitant des questions en lien avec l'agriculture, l'alimentation et l'agroalimentaire ;
- ✓ La participation aux réunions du Conseil national de la consommation ;
- ✓ La participation du Secrétariat à de nombreux colloques, séminaires et conférences traitant des questions d'alimentation.

¹⁶ Les personnes auditionnées étaient issues, notamment, des structures suivantes : Casino, Université de Marseille, OQALI, CLCV, UFC-Que choisir, Aldi, ANIA, France Agrimer, Credoc.

ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DU CNA POUR LA MANDATURE 2009 - 2012

Organisme	Titulaire	Suppléant
Collège des consommateurs et usagers (9 membres)		
Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)	M. Charles PERNIN	M. Pierre DUPONT
Familles Rurales	Mme Résie BRUYERE	Mme Anne LEGENTIL
Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC)	M. Jean-Marie CHOULEUR	M. Alain CHOULEUR
Confédération syndicale des familles (CSF)	Mme Elsa COHEN	*****
Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (ALLDC)	M. Gérard SCHREPFER	*****
Familles de France	Mme Christiane MORIN	*****
UFC – Que choisir	Mme Sylvie PRADELLE	M. Olivier ANDRAULT
Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés (INDECOSA – CGT)	M. Claude AMSELLE	*****
Organisation générale des consommateurs (ORGECO)	M. Bernard CHEVALIER	*****

Collège des producteurs agricoles (9 membres)		
FNSEA	M. Jean-Luc DUVAL	Mme Sophie PERREAU
FNSEA	M. Etienne GANGNERON	Mme Christiane LAMBERT
Confédération paysanne	M. Patrick DOUX	M. Paul VIEILLE
Confédération paysanne	M. Jacques GODARD	*****
Assemblée permanente des chambres d'agriculture	M. Jean-Louis CAZAUBON	M. Frédéric ERNOU
Coop de France	M. Dominique CHARGE	M. Jean-Michel FRITSCH
Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit (CRNMCCA)	M. Jacques SIRET	Mme Marie-Cécile GAMEZ
Jeunes agriculteurs	M. William VILLENEUVE	M. Michel SENDRA
Coordination rurale (CRUN)	Mme Odile LETISSIER	M. Frédéric VERZEAUX

Collège de la transformation et de l'artisanat

Confédération générale de l'alimentation en détail	M. Alain DUPLAT	Mme Sandrine BIZE
Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA)	Mme Cécile RAUZY	Mme Camille HELMER
ANIA	M. Jean-Loup ALLAIN	M. Lionel LEONARD
ANIA	M. Thierry GREGORI	M. Philippe DROIN
ANIA	Mme Annie LOC'H	Mme Agnès DAVI
ANIA	Mme Huguette MEYER-CARON	Mme Nathalie BERIOT
Coop de France	M. Olivier de CARNE	*****
Coop de France	Mme Catherine PEIGNEY	M. Hubert CUAZ
SYNABIO	Mme Cécile FRISSUR	M. Christophe BARNOUIN

Collège des salariés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution des produits alimentaires (5 membres)		
Fédération nationale agroalimentaire et forestière (FNAF-CGT)	M. Jean-Luc BINDEL	M. Bernard LORIN
FNAF-CGT	Mme Jocelyne HACQUEMAND	M. Freddy HUCK
FGTA - FO	M. Stéphane TOUZET	M. Jean-Marie MARTIN
Fédération générale agroalimentaire (FGA-CFDT)	M. Alain REUGE	M. Frédéric MALTERRE
Fédération nationale agroalimentaire (FNA-CFE-CGC)	M. Bernard BOULERY	M. Pascal LEFEUVRE

Collège de la restauration (6 membres)		
Syndicat français de l'hôtellerie, des restaurateurs, des cafetiers et des traiteurs (SYNHORCAT)	Mme Marie BEZ	M. Philippe LEVOYE
Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (SNARR)	Mme Cécile BORDIER	Mme Elise WACK
Association nationale des directeurs de la restauration municipale (ANDRM)	M. Christophe HEBERT	Mme Anne-Guyline PERILLON
Comité de Coordination des Collectivités (CCC)	M. Bruno BERTHIER	M. Bernard BELLER
Syndicat national de la restauration collective (SNRC)	M. Dominique-Ph. BENEZET	M. Nicolas BAILLEUX
Union des métiers de l'industrie hôtelière (UMIH)	Mme Dany DELEVAL	Mme Christine PUJOL

Collège de la distribution (3 membres)		
Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD)	M. Lionel DESENCE	Mme Laurence MANUEL
FCD	M. Laurent FRANCONY	Mme Claudine QUENTEL

Confédération française du commerce de gros et du commerce international (CGI)	Mme Danielle LO STIMOLO	M. Michel-Laurent PINAT

Collège des personnalités qualifiées (8 membres)	
Centre hospitalier universitaire de Lyon	M. Ambroise MARTIN
Faculté de droit et de sciences politiques de Nantes	Pr. François COLLART-DUTILLEUL
INRA	M. Pierre COMBRIS
OIE	M. Bernard VALLAT
INSERM – CRLC Montpellier	Mme Mariette GERBER
Consultant	M. Alain SOROSTE
NABIS Conseil	M. Yannick LE BOURDONNEC
Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne	Mme Cécile MOIROUD

Autres membres (8 membres)
M. le Directeur général de l'ANSES ou son représentant - Monsieur Marc MORTUREUX ou Valérie BADUEL
Mme la Présidente Directrice Générale de l'INRA, ou son représentant - Mme Marion GUILLOU ou Catherine ESNOUF
M. le Directeur de l'INSERM, ou son représentant - M. Jean-Luc VALLET
M. le Directeur de l'IFREMER, ou son représentant
M. le Directeur général de l'INC, ou son représentant – M. Eric BRIAT ou Jean-Pierre LOISEL
M. le président de l'association des maires de France, ou son représentant
M. le président de l'association des départements de France, ou son représentant
M. le président de l'association des régions de France, ou son représentant

Participants de plein droit
Le représentant du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
Le représentant du Ministère de la Santé et des Sports
Le représentant du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
Le représentant du Ministère de l'éducation nationale
Le représentant du Ministère de la recherche
Le représentant du Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation

ANNEXE II : TABLEAU RECAPITULATIF DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail	Education alimentaire	Politique nutritionnelle	Nouvelles technologies	Allergies alimentaires
<i>Adoption du mandat le</i>	13/12/2006	03/02/2009	12/06/2008	13/10/2008
<i>Vote de l'avis le</i>	02/04/2009	12/01/2010	10/06/2009	12/01/2010
<i>Résultat du vote</i>	25 voix pour, 3 abstentions	Non soumis au vote	Unanimité	Unanimité
<i>Durée des travaux</i>	2 ans	9 mois	10 mois	13 mois
<i>Nombre total de réunions</i>	13	3	7	11
<i>Nombre d'experts auditionnés</i>	18	***	14	17
<i>Nombre total de participants</i>	92	8	41	58
<i>Nombre moyen de participants par réunion</i>	18	8	17	22